



**ASSEMBLÉE**

**GÉNÉRALE**

**2016**

**du 31 Mars 2017**

# **I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE**

Cette année 2016 est passée encore à une vitesse folle avec l'impression qu'il fallait être partout à la fois, ce qui est certainement bon signe !

Elle a vu arriver des parents décidés à s'impliquer, et croyez-moi ça mérite d'être signalé !  
Elle a vu des bénévoles partir parce que les besoins étaient devenus trop grands et trop peu de personnes pour aider, et ça c'est dommage...  
Enfin bref, rien de plus, rien de moins, une année comme les autres quoi !

Nous allons cette année fêter les 10 ans d'existence de notre association et le travail accompli est impressionnant mais pas encore assez je trouve !  
Chiche, on fera encore mieux sur les 10 ans à venir !!!  
A ce jour, l'association compte 96 membres V.I.P. : 64 pour la Nièvre, 29 pour le Cher, 5 pour l'Yonne et aucun pour le Loiret.

Une vingtaine de parents ont cette année pris une adhésion, le chiffre est en nette progression, on peut s'en féliciter...

Toutefois, et évoqué déjà l'année dernière, cela devient maintenant frustrant d'être bloqués dans nos propositions par un local devenu vraiment, mais vraiment, vraiment, trop petit !  
D'ailleurs, comme il n'y a qu'une pièce, quand il y a une rééducation, un atelier ou une rencontre, on ne peut rien faire d'autre... La confidentialité nécessaire parfois est elle-même mise à mal. De plus, installer les tables pour les replier ensuite et recommencer, laver et relaver pour les enfants qui rampent au sol pendant les rééducations, faire ça tout au long de la semaine est devenu fastidieux...  
Différents projets ne peuvent actuellement prendre forme qu'à cause de ce manque de place, il faut vraiment que nous trouvions une solution cette année...  
Le problème a été évoqué avec Monsieur le Maire et Monsieur MEZY et quelques pistes ont été envisagées mais à ce jour, aucune solution n'a été trouvée.

A noter également que la modification des tarifs des salles municipales pour les associations et compte tenu que nous devons à chaque fois que nous réunissons plus de 10 personnes en demander une, fait qu'à ce jour et compte tenu des différentes manifestations prévues pour 2017, nous allons redonner au moins 75 % de la subvention reçue par la Commune de Cosne pour la même année...

Toute autre chose... J'aimerais cette année parler de quelque chose qui fâche, de ce qui me fâche, de ce qui fâche les membres du CA... de ce que je ne devrais peut-être pas dire ici parce que cette assemblée attend certainement que tout soit positif...

Nous sommes une poignée, qui plus est tous bénévoles, à nous démener toute l'année pour trouver et mettre en place des actions, à répondre au plus vite à un besoin mis en avant par une famille, à aller sur le terrain pour récolter des fonds... pour parfois ensuite être ignoré, comme si tout le temps qu'on passait à s'occuper des autres était normal, voir dû !

Que les familles créent leur association pour leur propre enfant parce que les rééducations sont peu ou pas prises en charge, que le matériel coûte cher..., cette justification-là, je peux l'entendre, je le sais personnellement !

Ce que je peine à digérer, c'est qu'on prenne de l'association MPME que ce dont on a besoin et que nous n'avons pas eu d'autre choix que d'obliger les familles à prendre une cotisation payante en modifiant les statuts pour avoir au moins ce minimum, qui est en plus, hormis les subventions, notre principale ressource !

Un peu de reconnaissance des familles sur ce qui est fait et proposé, bien que nous ne le faisons pas pour ça, serait, je trouve, une juste rémunération du travail accompli par l'équipe ici présente et le simple apport d'un gâteau quand on le demande n'est pas un acte surhumain !

Enfin bref, ceci est un détail qui, ni ne nous arrête - d'autres familles ayant vraiment besoin d'aide -, ni ne nous empêche de continuer notre route et d'en faire toujours plus !

Comme en tant que présidente je suis entourée d'une équipe formidable - et vous pourrez vous-même le constater par le long résumé des actions 2016 – on est encore prêt à en faire des tonnes – comme le montrera la liste des projets 2017 !!!

Sur ce, passons à du concret, le bilan des actions 2016.

## **II – BILAN DES ACTIONS**

Voici le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur l'exercice 2016, cette année pas de façon chronologique mais par thème :

### ***A –...qui concernent les familles***

#### **- RÉCIT DE VIE**

Nous vous avons présenté l'année dernière cette nouvelle proposition qu'une bénévole, fraîchement arrivée sur le secteur, Michelle BELIN, nous avait exposée.

En effet, ayant suivi une formation de « recueilleuse de récit de vie », elle souhaitait mettre son expérience et ses compétences au service d'enfants de l'association.

Il avait été convenu de faire profiter 5 enfants : 2 ont adhéré tout de suite, pour 2 autres cela a été rendu compliqué par de nombreuses coupures dues à des obligations médicales, et le 5<sup>ème</sup> n'a jamais été trouvé : bien que proposé à plusieurs enfants, ces derniers n'ont pas souhaité y donner suite...

L'époux de Michelle allant être en retraite sous peu, il est déjà prévu qu'ils quittent la région en Septembre trop juste pour nous laisser le temps de voir auprès d'autres enfants...

Pour les enfants suivis, la venue de Michelle pour ce rendez-vous a été et est chaque fois attendue avec impatience !!!

#### **- GROUPE JEUNES ADULTES : les WYLCAT'S**

Pour rappel, il s'agit là d'un groupe composé de jeunes adultes de l'association à qui nous proposons des sorties sans les parents.

Ils sont donc allés :

- ↪ en janvier, juin et novembre, au bowling à Nevers, qui plait bien
- ↪ en février, au restaurant-discothèque Le Charleston à la Chapelle d'Angillon
- ↪ en mars, à un match de foot à Auxerre
- ↪ en avril, au Printemps de Bourges
- ↪ en mai, à la Fête de la Loire
- ↪ en octobre, au cinéma
- ↪ en décembre, au marché de Noël de Coullons.

La plupart des déplacements ont été faits avec le véhicule des AMIS DE L'HOPITAL ou le véhicule de Pascale, l'accompagnatrice et responsable du groupe, quand c'était possible.

Pascale et Sarah en ont été les principales accompagnatrices bénévoles, avec l'aide ponctuelle de Cathy ou de Magali.

Toujours autant de succès auprès de ces jeunes !

A préciser que chaque année, bien que payant notre essence et une assurance pour le véhicule, celui-ci étant prêté gracieusement, nous effectuons un don à l'Association des AMIS DE L'HOPITAL, pour les en remercier, qui a été de 75 € pour cette année.

## **- RENCONTRE ADOS**

Un 1er rendez-vous avait été prévu le Samedi 5 Mars afin de faire se rencontrer des adolescents de l'association et ainsi composer les bases d'un groupe.

L'idée était de créer une dynamique visant à les remotiver, travailler sur l'estime de soi, et faire de nouvelles connaissances...

Malheureusement, la neige, non prévue, a empêché cette rencontre qui devait être reportée mais le planning, déjà bien rempli, ne s'y est pas prêté...

## **- RENCONTRE POUR LES FRATRIES**

Une rencontre pour les fratries a également été proposée avec le thème : « Frère ou sœur d'un enfant différent : quelle est ma place ? », le Samedi 2 Avril 2016.

Une seule inscription ayant été enregistrée, celle-ci a donc dû être annulée.

## **- CAFÉ DES PARENTS**

Pour les parents, un « Café des Parents » avait été remis en place avec :

- ↳ le samedi 12 mars, « Help ! j'ai un ado à la maison »
- ↳ le samedi 9 Avril, « Pas simple d'avoir un enfant différent »
- ↳ le samedi 4 Juin, « Le bien-être des enfants passe par l'alimentation ou Comment calmer les troubles de vos enfants grâce à une alimentation adaptée... »
- ↳ le samedi 19 Novembre, thème libre

Seul le groupe d'avril a vraiment bien fonctionné avec 9 personnes, ce qui, de toute façon, était le maximum que nous pouvions accueillir au sein du local !

Ces groupes étaient tous encadrés par notre psycho-praticienne, Livia CLARA-VILNAT.

L'annulation d'un bon nombre de ces rencontres, par manque de participants, aurait représenté un certain coût : par les heures bloquées et non utilisées ainsi que par le dédommagement que nous avons mis en place, étant responsable d'un manque à gagner, auprès de notre professionnelle. Toutefois, celle-ci a refusé toute indemnité et nous l'en remercions.

Ces rencontres apparemment ne correspondent pas à une attente de la part des familles...

Il est à préciser toutefois qu'ayant mis en place un partenariat avec Mme VILNAT qui permet une 1<sup>ère</sup> consultation gratuite pour les familles (parce que prise en charge à ½ par elle-même et à ½ par l'association), beaucoup plus de familles ont fait appel à elle directement par cette rencontre privée que par le biais des cafés...

## **- REPAS DES FAMILLES ET AMIS**

Suite au manque de participants lors des différentes rencontres proposées, il nous est apparu la nécessité de faire se rencontrer les familles entre elles dans un autre cadre et c'est ainsi que naquit ce repas...

Le Samedi 17 Septembre au soir, nous nous sommes donc retrouvés à plus d'une vingtaine au restaurant « Au connétable » de Sancerre où Livia nous avait négociés les prix.

Ce fut fort sympathique et nous avons donc pris la décision de renouveler ce rendez-vous 1 fois par semestre, alternativement un midi et un soir.

## **- SOUTIEN A UNE FAMILLE**

En Octobre 2016, une des familles de l'association a lancé un appel sur facebook afin de trouver des renseignements pour financer une personne et/ou une formation pour accueillir des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire au Centre Social de Cosne et indiquait les coordonnées de Mme COLLOT, Directrice du CS de Cosne.

Contact a donc été pris d'une part avec la maman qui avait passé l'appel ainsi que parallèlement avec la Directrice du Centre Social pour voir quelles étaient exactement les besoins...

L'enfant concerné ayant des troubles du comportement (de type autistique selon les parents, diagnostic en cours à l'époque par l'antenne du CRA de Tours), nous nous sommes rapprochés de notre psychothérapeute qui connaît bien le sujet.

Notre proposition a donc été la suivante :

- une proposition de formation sur l'accueil d'un enfant composée de 3 modules de 2h à l'intention de 3 personnels du Centre Social à notre charge en échange d'une mise à disposition d'une salle 1 fois par mois
- une implication de la famille par une participation financière à cette formation à hauteur de 10 % soit 24 € ainsi que par des distributions d'affiches à l'occasion d'évènement de l'Association.

Cette formation a donc été réalisée en début d'année 2017.

## **- AIDE A LA FORMATION**

Le partenariat établi l'année dernière avec la maman d'un enfant précoce ayant un TDAH qui souhaitait préparer le nouveau DU proposé par la faculté de médecine de Paris est toujours d'actualité.

Des projets d'application des informations reçues à cette occasion sont déjà en cours de réflexion...

## **- CIRCO-COMEDIE MUSICALE TIMÉO**

Grand regret de 2016... Cette proposition de spectacle sur Paris n'a pas du tout été suivie malgré une prise en charge quasi-totale des frais de transport par l'association pour les membres.

## **- RÉÉDUCTIONS / THÉRAPIES**

Depuis Décembre, sont proposés des séances de neurofeedback par le biais de Mr NOUAILLE.

Cette méthode est une gymnastique du cerveau qui utilise des électrodes pour enregistrer les ondes cérébrales. Elle va utiliser les capacités naturelles du cerveau à s'auto réguler.

De réputation très efficace pour les personnes atteintes de migraines, de TDAH et de troubles Dys, cette méthode conviendrait également, entre-autre, pour l'autisme, l'épilepsie, les troubles du sommeil ; améliorerait l'attention, la concentration et la mémoire ; aurait une influence sur le ressenti de la douleur...

Les 1ers à avoir donné suite à cette proposition sur 2016 ont bénéficié d'un tarif hyper privilégié !!! Pour les nouveaux venus, membres de l'association, le tarif 2017 est de 35 € (au lieu de 50€ en cabinet).

Concernant la méthode Padovan, elle est dorénavant proposée à l'association 2 jours par semaine (les lundis et les jeudis) et les enfants suivis y restent fidèles...

### ***B – ...qui informent ou qui sensibilisent***

## **- VALISE PÉDAGOGIQUE**

En fin d'année 2015, un courrier avait été adressé aux différentes DSDEN\* des 4 départements qui nous concernent où nous demandions l'autorisation de proposer cette valise aux écoles primaires de notre rayon d'action.

A ce jour, seul la Nièvre, par le biais de Mr BILLEBAULT, Conseiller Pédagogique ASH de l'époque, y a donné suite.

En effet, à sa demande, nous sommes allés lui présenter cette valise à Nevers, qu'il a trouvé fort intéressante, souhaitant même la garder de façon à avoir le temps d'en faire le tour...

Suite à cette visite, l'information de l'existence de cette valise a donc été communiquée par les services de l'Education Nationale pour ce qui est de la Nièvre.

A ce jour, 2 écoles y ont fait appel : l'école élémentaire de Bouhy et l'école primaire Paul Bert de Cosne.

Pour rappel, cette valise est constituée de livres et albums, CD et matériel, destinée à présenter la différence, le handicap ou la maladie de façon ludique aux enfants, le tout accompagné de fiches pédagogiques indiquant le thème, l'objectif pédagogique, ainsi que les possibilités d'utilisation et d'extension...

Elle s'adresse aux enseignants des classes maternelles et primaires, ainsi qu'à ceux exerçant dans des classes d'intégration, aux centres sociaux, aux parents souhaitant sensibiliser la classe de leur enfant aux difficultés ou handicap de celui-ci, aux assistantes maternelles dans le cadre d'une ouverture à la différence...

En fonction de l'âge, et à la restitution de la valise, l'association offre des livrets sur la différence pour les plus petits et sur le handicap en général pour les plus grands.

(\*) : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

## **- CONFERENCE**

Le 28 Mai 2016, une conférence sur les méthodes comportementales : ABA, TEACCH et de l'outil de communication PECS a donc été proposée par 3 professionnelles du Cabinet ESPAS IDDEES, cabinet de psychologie spécialisé AUTISME – ASPERGER de Nevers et ce gracieusement !

Malgré le sujet fort intéressant, seulement 9 personnes étaient présentes : 4 professionnelles (3 du Cher et 1 de la Nièvre soit Nevers), 1 couple de grands-parents de Nevers, et 3 membres du bureau de l'association...

Nous avons donc été un peu déçus de la non-participation des familles d'autant plus vis-à-vis des psychologues qui n'étaient pas indemnisées de leur intervention...

## **- JOURNÉE DES DYS**

Ayant souhaité accueillir la journée départementale de la Nièvre dédiée aux troubles DYS, elle s'est donc déroulée cette année à Cosne-Cours-sur-Loire au Lycée Agricole et Viticole le 15 Octobre 2016. Ce fut une réussite accueillant plus de 170 personnes sur l'après-midi, venant de la Nièvre mais également des 3 autres départements (Nérondes, Gien, Bléneau) ainsi que de l'allier (Commentry).

A préciser qu'une cinquantaine de professionnels étaient présents mais que beaucoup étaient également personnellement concernés...

La conférence de présentation de ces troubles par Sophie SALTARELLI, du réseau de santé bourguignon Pluradys, a été très suivie et les stands et ateliers n'ont ensuite pas désemplis, devant même rajouter des chaises pour ces derniers, au vu de l'affluence !!!

Madame CARRILLON-COUVREUR, députée de la Nièvre, qui devait faire le discours d'ouverture est arrivée très en retard pour des raisons de planning et l'a donc fait après la conférence alors que les familles quittaient la salle très motivées à découvrir les ateliers et stand proposés, ce dont nous nous excusons.

La journée a été conclue par un discours de Mr VILLIOD, Directeur de l'établissement, et Mr VENEAU, Maire de Cosne.

Il est à noter toutefois deux faits :

- nos invitations à se joindre à l'organisation de cette journée à l'Association LE FIL D'ARIANE, gérant entre-autre les CAMPS et CMPP de la Nièvre, n'ont donné lieu à aucune réponse, quelle qu'elle soit ;
- le journal départemental de la Nièvre à qui le réseau de santé PLURADYS s'est adressé plus d'un mois avant, puis une de nos professionnelles, a fait paraître l'information en 3 lignes dans la rubrique locale « Cosne » alors qu'il s'agissait d'un évènement départemental

## **- ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES**

⇒ **L'appel à projet de la Fondation AUCHAN :**

Au cours du 1er semestre 2016, nous avons déposé un dossier auprès de la Fondation AUCHAN pour la Jeunesse, par le biais du magasin d'AUCHAN Cosne, dans le cadre d'un appel à projet pour les 5-25 ans qui devait être « original, innovant, expérimental et d'une grande efficacité ».

Notre projet de départ s'articulait autour de la Pédagogie Montessori mais certains éléments financiers n'ayant pu être arrêtés à temps, il a fallu en construire rapidement un autre...

Le nouveau, intitulé « Actions pédagogiques et éducatives », s'est basé sur les constats suivants :

- ✓ une augmentation des situations de harcèlement
- ✓ une augmentation des comportements violents (gestes et paroles)
- ✓ une augmentation des cas de burn-out des enfants
- ✓ des difficultés d'intégration des enfants différents (scolaire et social)

et prévoyait :

- ✓ une sensibilisation à la différence par le biais de jeux et de mises en situation
- ✓ une proposition de temps d'apaisement par le biais d'un espace sensoriel et d'activités basées sur la relaxation
- ✓ un travail sur le respect d'autrui, le vivre-ensemble
- ✓ un travail sur l'estime de soi

par le biais d'animation de T.A.P. (temps d'activités périscolaires), à l'occasion de manifestations : foire-expo, fêtes locales... ou en proposant des animations : dans les communes, à Auchan...

Projet qui a été retenu et un chèque de 5.000 € nous a été remis le 5 Octobre à l'issue de la Journée pour la Jeunesse organisée par la Fondation et où nous avons proposé des ateliers de mise en situation dans la galerie marchande d'Auchan.

⇒ **Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :**

Depuis les vacances de la Toussaint 2016, il est donc proposé à la mairie de Cosne une animation pour des écoles maternelles et primaires, intitulée « Pour un citoyen de demain bienveillant ».

L'idée est de permettre aux enfants de s'ouvrir sur une meilleure connaissance de soi et ainsi être ouverts au monde qui les entoure, de comprendre – afin de les appréhender plus sereinement – les différences, de leur apprendre que de la différence et de la pluralité vient la richesse...

## **- ACTION DE SENSIBILISATION**

Le Mardi 18 Octobre 2016 était organisé au Lycée Dounon une opération « Mets des baskets et bats la maladie » visant à collecter des fonds pour l'Association ELA (Association européenne contre les leucodystrophies) mais aussi à sensibiliser les jeunes à la question du handicap. Une soixantaine d'élèves de seconde générale et professionnelle étaient donc mobilisés pour cet événement.

Pour compléter cette journée, il nous a été demandé d'intervenir par le biais des ateliers de sensibilisation que nous commençons à mettre en place suite au financement reçu par la Fondation AUCHAN.

Les jeunes se sont bien prêtés au jeu et bien participés à nos ateliers de mise en situation.

***C – ... qui nous font connaître***

## **- FOIRE-EXPO DE COSNE**

Elle a eu lieu du Jeudi 5 au Dimanche 8 Mai 2016 sous un beau soleil, une fois n'est pas coutume. Toutefois, la fréquentation a été plus que médiocre, confirmant que le temps n'y était finalement pour rien !

Cette année nous proposons, à vendre, tee-shirts et tickets de tombola à gratter « tous gagnants », et du maquillage l'après-midi.

Le Comité des Fêtes de Cosne, organisateur de l'évènement, ayant été dissout quelques mois plus tard, c'était donc la dernière édition !

## **- FÊTES DES ASSOCIATIONS**

Bien que prévues à 1 semaine d'intervalle, finalement, celle du Sancerrois et celle de Cosne se sont retrouvées le même WE de Septembre, le samedi 10 pour la 1ère et le Dimanche 11 pour la 2ème.

Etant juste après la rentrée scolaire, la fréquentation a été relative à St Satur comme à Cosne et peut-être encore plus pour cette dernière, son implantation géographique – bien qu'agréable pour les exposants - n'ayant pas permis une visibilité au top !

## **- ANIMATION MAQUILLAGE**

Régulièrement, nous sommes contactés par AUCHAN afin de proposer du maquillage à l'occasion d'évènements comme Carnaval, Halloween...

De grands panneaux dans le magasin annoncent chaque évènement avec, en gros, le nom de notre association, permettant ainsi d'en faire une action de communication...

### ***D – ... qui nous alimentent financièrement...***

## **- REAAP 58**

Nous avons sollicités en 2016 le REAAP de la Nièvre (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) dans le cadre de notre action « Histoire et Récit de vie », la mise en place des cafés des parents n'étant pas encore assez avancée.

A titre exceptionnel, et afin de « développer d'autres actions futures collectives de soutien à la parentalité », 1.700 € nous ont été attribués par la CAF, financeur.

## **- LES BOUCLES DU COEUR**

Nous avons été contactés par Mr PETIT, Directeur du Carrefour du centre-ville de Cosne, dans le cadre de l'opération nationale des magasins Carrefour appelée LES BOUCLES DU CŒUR qui a lieu de fin Avril à fin Mai visant à mettre en avant une association au niveau national et une au niveau local.

Comme vous vous en doutez, il nous proposait d'être celle locale !

L'association nationale était l'Association Laurette FUGAIN œuvrant pour le don de plaquettes, de moelle dans la lutte contre la leucémie.

Nous avons donc été présents sur 3 vendredi-samedi pendant cette période (soit 1 fois tous les 15 jours) proposant du maquillage, une tombola, ainsi que des gâteaux faits par les membres de l'association et par le personnel du magasin, et des chouquettes et bonbons fournis pas ce dernier.

Les clients pouvaient également, par le biais d'un code dédié, faire des dons directement en caisse.

Un chèque de 1.147,30 € nous a donc été remis le 21 Octobre 2016 par Mr PETIT, un grand merci donc à ce dernier et son équipe.

## **- TRAIL AMAZY PENTRAID**

L'Association PENTRAID organisait un trail, le Dimanche 22 Mai 2016 à Amazy (vers Clamecy) et 1 € par participant nous était destiné.

Au final, un chèque de 162 € nous a donc été remis le mois suivant.

Depuis, nous en avons reçu un autre, de 150 €, quelques mois plus tard car une autre partie était destinée au Comité des Fêtes local qui a préféré que cela nous soit également remis, ce dont nous les remercions bien sûr !.

## **- LOTO**

Il s'est donc déroulé pour cette année 2016 sur 2 jours le 5 et 6 Novembre, faisant salle pleine à chaque fois.

Nous avons fait appel cette année à une Société, SAS CONCEPT LOTO, de Neuvy s/ Loire, car le bénéfice de l'année précédente soit 450 €, nous avait quelque peu déçu au vu du temps passé à l'organiser.

Il avait été choisi la formule « au forfait » garantissant une rentrée d'argent sûre de 1.200 €.

## **- CENTRALE NUCLÉAIRE DE BELLEVILLE**

Nous avons demandé au C.N.P.E. de Belleville-sur-Loire un dossier de parrainage afin d'essayer d'avoir un peu d'aide de leur part mais leurs axes étant très particuliers, nos actions sont souvent hors sujet !

Toutefois nous avons quand même essayé avec la rééducation Padovan qui, passée à 2 jours par semaine, aurait eu besoin d'un petit coup de pouce...

Sans surprise, le dossier a été refusé.

## **E – ...diverses**

## **- TÉLÉTHON 2016**

Fidèle au poste dans la galerie marchande d'Auchan, nous étions cette année à côté d'un trio de musiciens qui a mis de l'ambiance !

Nous avons acheté pour 214,35 € de marchandises, et fait 385,50 € de recettes (tous les sites confondus) soit un bénéfice de 171,15 €, remis donc à la cagnotte de la Ville de Cosne avec les 38,40 € de dons récoltés.

Pour cette édition, la Mairie de Cosne réunissant les bénéfices de tous a remis le 22 Février à la Délégation départementale de l'AFM un chèque de 9.580 € (Pour comparaison, en 2015, avait été récolté 10.310 €).

## **- PARTICIPATION FINANCIERE**

Le « réseau Lucioles », qui concerne le handicap mental, a lancé une participation sur leur projet de conception d'une application gratuite pour tablette afin d'y permettre un accès aux enfants handicapés mentaux.

Nous y avons participé à hauteur de 200 €.

De même, un documentaire sur la méthode Montessori, en cours de réalisation courant 2016, a fait appel au financement participatif.

Il a été accordé 150 € en échange d'1 DVD et d'une affiche dédiée.

## **- ACHATS**

Trois achats importants ont été réalisés à savoir : des tee-shirts portant le logo de l'association (415,76 €), une tombola avec des tickets à gratter (589,80 €) et un ordinateur pour remplacer celui qui nous a lâchés (449 €) !

D'autres achats ont été réalisés ou sont provisionnés sur 2016 mais, faisant partie du projet AUCHAN, leur dépense est prévue dans l'enveloppe donnée.

## **- COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERS. HANDICAPÉS (C.C.A.P.H.) de la Ville de Cosne**

La commission s'est réunie 1 fois en 2016, le 20 Septembre 2016. A cette occasion, le rapport annuel 2015 a été validé.

Le calendrier et les budgets annuels pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public (école, salle des fêtes, gymnase, maison médicale, hôtel de ville, stade Raphael Giroux.....) ont été présentés, soit de 2015 à 2023 pour un montant d'environ un million d'euros.

16 établissements ont été diagnostiqués convenables et 50 ERP ont besoin de travaux correspondant au montant précité et étalés sur 8 ans.

Concernant les ERP, il est à préciser qu'il n'existe aucune subvention pour les mises en accessibilité et que la Ville de Cosne a un budget moyen consacré sur les années à venir de 150.000 €.

## **- COMMISSION DE CIRCULATION de la Ville de Cosne**

La commission s'est réunie 3 fois en 2016 (en Février, Juin et Octobre).

Rien de particulier à signaler.

## **- DOCUMENTATION**

- Guide Néret 2016 + Droit des personnes handicapées 2016
- Les magazines Déclic et FAIRE FACE
- Développer les compétences et mieux comprendre l'enfant ayant un TSA
- Aider son enfant à gérer son impulsivité (ATTENTIX à la maison)
- L'effet Domyno Dys
- Enseigner aux élèves ayant des besoins particuliers

## - SUBVENTIONS & DONS

- ⇒ Concernant les subventions, nous avons pu compter, cette année encore, sur l'aide financière des Communes de Thou (Loiret) pour 150 € et de Cosne-sur-Loire pour 600 €.  
A préciser que cette dernière met également gracieusement à notre disposition un local totalement accessible depuis plusieurs années maintenant, avec toutefois un petit changement depuis Septembre, la mise en place d'une participation mensuelle aux fluides de 15 €.
- ⇒ Fidèle par leur soutien depuis maintenant plusieurs années, le Comité des Fêtes de de Villechaud nous a également remis un don de 200 € et celui de Cosne, suite à sa dissolution, nous a donné 150 €.
- ⇒ Pour 2016, nous avons également eu une subvention de 150 € de la part du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Neuvy-sur-Loire.

Nous adressons nos plus sincères, et énormes, remerciements à tous ces donateurs qui par leur geste, bien sûr vont nous aider à réaliser nos projets, et nous montrent ainsi leur confiance et leur soutien !

## III – RAPPORT FINANCIER

Les comptes sont à votre disposition pour consultation...

### BILAN

ACTIF		PASSIF	
<b>Immobilisations</b>		<b>Capitaux</b>	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	- €	<b>Eléments en instance d'affectation</b>	<b>8 820,25 €</b>
Immobilisations	0,00 €	Report à nouveau	8 820,25 €
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>336,43 €</b>	(solde créditeur)	
Investissements	336,43 €	Report à nouveau	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>336,43 €</b>	(solde débiteur)	
<b>Créances</b>		<b>Résultat net de l'exercice (exc. ou déficit)</b>	<b>2 683,12 €</b>
<b>Débiteurs divers et créditeurs divers</b>	<b>66,00 €</b>	Résultat de l'exercice	2 683,12 €
Produits à recevoir	66,00 €	(excédent)	
<b>TOTAL</b>	<b>66,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 503,37 €</b>
<b>Trésorerie</b>		<b>Dettes</b>	
<b>Banques, ets financiers et assimilés</b>	<b>11 888,56 €</b>	<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 436,45 €</b>
Compte courant	5 919,32 €	Créances à honorer	1 436,45 €
LIVRET	5 969,24 €	<b>TOTAL</b>	<b>1 436,45 €</b>
<b>Caisse</b>	<b>648,83 €</b>		
Caisse	648,83 €		
<b>TOTAL</b>	<b>12 537,39 €</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 939,82 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 939,82 €</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
<b>ACHATS</b>			<b>9 450,39 €</b>		
- Eau, électricité...	60,00 €	(Fluides / local depuis 09/16)	<b>VENTE &amp; ACTIVITÉS</b>		<b>744,50 €</b>
- Fourn. d'ent. et petit équipement	707,64 €		- Prestations TAP	198,00 €	
- Fournitures administratives	640,59 €		- Vente de produits finis	- €	
- Autres fournitures	- €		- Vente de marchandises	546,50 €	(Tombola
- Achats de marchandises	630,11 €	(Tee-shirts pour 415,76 €)	- Produits des activités annexes	- €	+ Tee-Shirts)
- Achats pour LOTO	6 822,25 €	(Prestations de la Sté)			
- Achats TOMBOLA	589,80 €	(Vendu pour 435 €)			
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			<b>1 155,46 €</b>		
<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>			<b>7 600,00 €</b>		
- Locations	141,00 €	(Nelle directive Mairie)	- Subventions reçues	2 600,00 €	(Reaap : 1.700 €)
- Primes d'assurances	643,26 €	(RC Pro / Local / Véhicule JA)	- Subventions Fondation AUCHAN	5 000,00 €	
- Documentation	371,20 €	(Abo. magazines + Guides)			
- Frais de colloques, séminaires, confér.	- €				
<b>AUTRES SERV EXTERIEURS</b>			<b>5 925,36 €</b>		
<b>AUTRES PRODUITS GEST<sup>o</sup>COURANTE</b>			<b>3 523,30 €</b>		
- Honoraires	206,00 €	(psychologue)	- Dons	2 293,30 €	(Boucles du cœur
- Pub, publications, relations publiques	73,15 €		- Cotisations (56 membres)	1 230,00 €	+ Trail.)
- Ateliers pédagogiques	2 175,71 €	(Mat. / Fondation AUCHAN)			
- Foires et expositions	- 44,55 €	(annul. double enreg. 2015)			
- Déplacements, missions & réceptions	336,99 €				
- Padovan	1 118,60 €		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
- Sorties Jeunes Adultes	767,65 €	(MPME : 201,35 €)	- Produits financiers	36,20 €	
- Histoire de vie	909,09 €	Part familles : 566,30 €)			
- Neurofeedback	111,98 €	(mat. + 1ère séance découverte)			
- Frais postaux et de télécommunicat°	202,74 €		<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
- Services bancaires et assimilés	68,00 €		- Manifestations diverses	8 830,60 €	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>687,00 €</b>		
- Charges exceptionnelles	12,00 €		(Loto + Téléthon + Maquillage)		
- Dons, libéralités	675,00 €	(DU + Réseau Lucioles + Film Montessori)	- Participation Sorties Jeunes Adultes	566,30 €	
<b>DOTATIONS / AMORTISSEMENTS</b>			<b>1 399,57 €</b>		
	(Ordi + barnum)				
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>18 617,78 €</b>		
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>21 300,90 €</b>		
			<b>RÉSULTAT</b>		
			<b>2 683,12 €</b>		

### **RAPPORT FINANCIER**

Le résultat, arrêté à cette date, est donc de 2.683,12 €.

Notre exercice se clôture par un résultat largement positif, la subvention importante du REAAP ainsi que le chèque de la Fondation AUCHAN ayant permis de compenser les dépenses conséquentes des actions en rapport.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter l'excédent de l'Exercice 2016, soit **2.683,12 €**, à 3 actions :

- le reste des achats prévus dans le projet de la fondation AUCHAN soit 1.343,12 €
- la Journée des Dys à destination des professionnels pour 500 € (location salle + prestations payantes de professionnels)
- les 840 € restant au frais de déplacement de notre «VISITEUSE».

A noter que ces actions n'ont pas été budgétisées lors de l'établissement du budget prévisionnel arrêté avant la mise en place de ces projets en Septembre 2016 pour les besoins du dossier de subvention de Cosne.

## **IV – PROJETS 2017**

Voilà ce qui est prévu pour 2017

### **A – ...qui concernent les familles**

#### **- LA CROIX-ROUGE**

Il nous est apparu, après les événements tragiques de ces 2 dernières années, qu'il était important d'apprendre les PREMIERS GESTES QUI SAUVENT car nous pouvons tous être confrontés à une situation d'urgence.

C'est pourquoi, avec le concours de la Croix-rouge de Cosne, nous avons proposé, dans un 1er temps aux enfants de l'association (y compris les frères et sœurs, et à partir de 10 ans), une INITIATION AUX GESTES DE 1ER SECOURS.

Elle a lieu le SAMEDI 4 FÉVRIER 2017 au matin, à un tarif de 3 €, l'Association prenant à sa charge le reste (soit 7 €).

#### **- CAFÉ DES PARENTS**

Un Café des Parents sur le thème « Libérer vos enfants des toxines » était prévu le Samedi 21 Janvier 2017.

Compte tenu de la faible fréquentation de ces rencontres, il a été prévu de n'en proposer plus qu'1 par semestre, la date du 2<sup>ème</sup> semestre 2017 étant encore à définir.

#### **- LES RENCONTRES-INFO**

Le Vendredi 19 Mai à 18h00, dans le cadre de nos « rencontres-info », et sur le thème : « Parents, votre enfant va avoir 18 ans... », va être proposée « Les mesures de protection juridique » avec les interventions de Maître Julie PLANCON et de Maître Laure PAILLARD de l'étude JACOB & THEVENY de Cosne et « les obligations bancaires » par Mr Guillaume PURSON, de la Banque Populaire Bourgogne France Comté.

En fonction du suivi de cette soirée et sur le même thème, pourrait être proposée en Novembre 2017, une rencontre avec le Juge des Tutelles de Nevers, la date du 17 Novembre a été envisagée.

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre devrait être proposé le même type d'animation mais cette fois avec la MDPH.

## **- LES ANIMATIONS FAMILLES**

Des propositions d'activités ou de rencontres pour les jeunes, les fratries et/ ou les familles devraient être rapidement proposées à savoir : une descente en canoé-kayak et/ou un après-midi au Hive Games, des ateliers ludiques !

Dès que les dates seront arrêtées, vous serez prévenus par mail.

## **- LE REPAS DES FAMILLES ET AMIS**

La 2<sup>ème</sup> édition de ce repas a donc été fixée pour le Dimanche 2 Avril prochain et se passera au Domaine des Médards à Beaulieu-sur-Loire (45).

Pour information, nous nous adressons aux établissements qui ont été généreux lors de nos demandes de lots ou recommandés par une famille de l'association...

Le prochain repas, en Septembre ou Octobre 2017, sera au restaurant "Les Croquets" de Myennes.

## **- WYLCAT'S**

Nous rencontrons quelques difficultés concernant ce petit groupe...

En effet, en fin d'année 2016, Pascale, qui était notre bénévole responsable, a souhaité arrêter ses activités au sein de l'association et Sarah, l'accompagnante bénévole, pour des problèmes personnels, a également suspendu son aide.

Pris un peu au dépourvu, nous n'avons pour l'instant trouvé qu'une solution temporaire, à savoir une implication des familles à tour de rôle pour ne pas pénaliser les jeunes.

Suite à une réunion où nous avons instamment invité les familles à participer pour leur exposer cette solution d'attente, il a été convenu avec les parents présents que chacun s'impliquerait à tour de rôle. Des sorties ont donc ainsi été fixées : cinéma pour Mars, Printemps de Bourges avec le concert de Soprano pour Avril et Bar-Karaoké pour Mai.

Cette organisation sera revue en Septembre prochain.

## **- MONTESSORI**

Evoqué dans la 1<sup>ère</sup> partie, nous avons en début d'année 2016 tout un projet basé sur la pédagogie Montessori que nous avons dû mettre de côté.

Pour rappel, cette pédagogie est intéressante pour nous parce que créée au départ pour des enfants handicapés, elle convient à tous : troubles ou pas, précoces ou pas, handicapés ou pas !

Par le hasard des rencontres, nous avons fait la connaissance de 2 personnes, habitant sur le secteur, qui ont été formées à la pédagogie pour les 3 – 6 ans, là où tout commence...

Après discussion, elles sont d'accord pour proposer des ateliers par le biais de l'association.

Toutefois, cette proposition est mise en suspend car nous n'avons pas les locaux adaptés pour y consacrer un endroit.

En effet, le matériel à acheter ou à fabriquer pour cette méthode est assez conséquent et demande à avoir un lieu dédié, nécessaire également à l'enfant pour avoir ses repères.

Toujours dans la même optique, comme en Septembre sortira un film « Le Maître est l'enfant », tourné dans une classe Montessori, il est prévu qu'il soit projeté à Cosne début Octobre à la suite duquel nous proposerons un débat, voir plus...

## **- VISITEUSE**

Depuis longtemps dort dans nos cartons un projet que nous allons pouvoir ressortir...

En effet, lors du lancement des 1<sup>ers</sup> groupes de paroles en 2008, il était apparu rapidement que ce type de rencontres ne fonctionnaient pas bien sur le secteur, ce qui a été confirmé plusieurs fois depuis ! Pourtant, le besoin des familles à parler, à extérioriser, à faire part de leurs difficultés, est pourtant bien réel et le temps passé - juste pour un échange téléphonique - est bien représentatif...

A l'époque, nous étions arrivés à la déduction qu'il fallait trouver quelqu'un qui puisse aller au sein des familles pour briser l'isolement, pour écouter et entendre les besoins, les difficultés qu'elles soient morales, physiques, administratives... et faire le lien pour qu'on puisse réagir et peut-être apporter une information, une solution ou une aide...

Toutefois, cette personne devait être empathique mais pas trop, s'y connaître en termes médicaux, être un peu psychologue...

Or, à l'occasion de la soirée-débat organisée début Mars, une dame, Monique, s'est fait connaître et à proposer son aide. Il se trouve que son cursus professionnel colle parfaitement aux qualités nécessaires à cette « visiteuse ».

Contact a donc été pris pour lui exposer notre demande qu'elle a acceptée sans problème, le faisant déjà pour un autre type de population, correspondant, de plus, à ses attentes.

## **- Pour Axel...**

Dans cette famille nous avons donc les parents, Pascal et Karine, et 3 enfants, Antoine, Axel et Adam.

Axel du haut de ses 10 ans a des rêves, 3 principaux à vrai dire : aller voir le chanteur Soprano en concert, aller sur le plateau de télévision de Gulli, et prendre l'avion pour aller au soleil où l'on respire mieux...

Parce que sa santé est précaire, très précaire, nous avons décidé d'aider les parents à réaliser au plus vite ces 3 rêves.

Nous allons donc exaucer sous peu le 1<sup>er</sup> car notre groupe des jeunes adultes allant voir Soprano au Printemps de Bourges, nous en avons profité pour prendre une place supplémentaire...

Pour le 2<sup>ème</sup>, nous avons confié à la famille un dossier à remplir auprès de l'Association ESPOIR D'ENFANTS qui a des contacts et qui devrait pouvoir sans problème s'occuper de celui-ci.

Pour le 3<sup>ème</sup>, nous avons décidé de planifier une opération baptisée « Un rêve pour Axel... » composée de différentes actions visant à récolter de l'argent comme une cagnotte sur internet, un repas à Neuvy s/ Loire le samedi 9 septembre... et d'autres associations ont déjà laissé entendre qu'elles organiseraient des actions de soutien... Le détail de toutes ces manifestations vous sera communiqué sous peu.

Nous comptons sur vous pour relayer l'information de ces différents événements quand ils seront mis en ligne ou même d'y prendre part par le biais de distribution d'affiches, d'actions bénévoles...

## **- AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD**

Nous vous rappelons qu'un partenariat a été établi depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2010 avec l'ASSAD et les 4 SAISONS, associations de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées.

Celles-ci s'engagent à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

### ***B – ...qui informent ou qui sensibilisent***

## **- SOIRÉE-DÉBAT**

Il avait été prévu que nous organiserions un débat à la suite de la projection du film d'Anne-Dauphine JULLIAND « ET LES MISTRALS GAGNANTS ». Documentaire réalisé sur la vie de 5 enfants atteints de pathologie lourde qui ont une telle vision de la vie, de leur vie, qu'on se laisse happer par leur joie de vivre, leurs petits bonheurs... « Un film sur la vie » comme l'annonce l'affiche...

Pour ce débat, il avait été demandé à certaines familles de l'association si elles souhaitaient s'exprimer à cette occasion. Nous avons bien conscience qu'il s'agissait là d'un exercice très difficile, le contenu du film nous étant de plus inconnu.

1 seule a répondu à notre demande, la famille d'Axel, et nous les en remercions.

Nous avons également proposé à Jérôme ROUSSET et Jean-Pierre NEMBROT, les auteurs de « Regardez-nous en face... Handicap, la double peine », livre sur leur vie et ressenti de personnes handicapées, d'être présents.

Concernant l'aspect médical, nous avons demandé de l'aide au Dr VENAILLE, médecin PMI de la Nièvre et médecin de la structure CAMSP de St Satur et à Livia CLARA-VILNAT, pour le côté affectif...

## **- INTERVENTIONS AU CENTRE SOCIAL DE POUILLY**

Il a été convenu avec le Centre Social de Pouilly que nous interviendrons dans le cadre de leur action « L'enfant s'exprime : langage et écriture » qui se compose de 4 volets.

Nous y présenterons à cette occasion l'Association et, dans le cadre des ateliers « l'enfant et le langage » et « l'enfant et la concentration », nous accompagnerons des professionnels pour parler ensuite de certains troubles de façon plus précise (troubles DYS, TDAH...), et interviendrons peut-être sur les 2 autres en fonction des besoins.

Ces modules auront lieu en Juin, Septembre, Novembre et Décembre 2017.

Aucune facturation de prestations ne sera effectuée, d'une part parce que cette action entre dans le cadre des manifestations de sensibilisation souhaitée par l'association et que d'autre part nous restons amateurs en la matière, pour l'instant. Uniquement sera demandé un remboursement des frais de déplacements.

## **- JOURNÉE DES DYS**

Cette année, à l'occasion de la Journée des Dys, soit le Mardi 10 Octobre, une soirée d'informations – ouverte à tous - va être proposée par le Réseau de Santé PLURADYS à Nevers.

Pour compléter cette information, nous organiserons une ½ journée, un samedi, réservée aux professionnels : enseignants, éducateurs... avec dans un 1<sup>er</sup> temps les différents troubles rassemblés sous l'appellation « DYS » et dans un 2<sup>nd</sup> temps les aménagements et adaptations possibles... Cela pourrait avoir lieu le Samedi 23 Septembre, Salle Edmé Lavarenne, mais la date reste à confirmer...

## **- ACTIONS DE SENSIBILISATION**

Il nous a été demandé des renseignements complémentaires sur notre valise pédagogique par un enseignant d'une école primaire du secteur qui souhaitait l'emprunter...

Finalement, après discussion de ce qu'on pouvait proposer dans ce cadre, et après accord de sa direction, deux actions auront lieu : une auprès de la classe elle-même et une autre auprès de l'équipe éducative avec les ateliers de mise en situation...

### ***C – ... qui nous font connaître***

## **- SALON DE LA SANTÉ**

Un nouvel évènement a eu lieu à Cosne en Mars 2017, un Salon « Equilibre et Bien-Etre ».

Après avoir pensé partager le stand avec notre ergothérapeute présentant la méthode Padovan, nous n'y avons finalement été qu'en tant qu'accompagnant.

## **- MARCHÉ DE PRINTEMPS**

Nous avons été contactés par l'Association LES P'TITS LOUPS de St Loup dans le cadre d'une nouvelle manifestation à Alligny-Cosne.

Il s'agit d'un Marché de Printemps qui durera toute la journée du Dimanche 14 Mai et nous y proposerons des activités aux enfants.

## **- FESTIVAL MOM'EN THEATRE**

Le week-end du 24 et 25 Juin, nous serons aux Aix d'Angillon les 2 jours dans le cadre du Festival Mom'en Théâtre, « le festival des enfants et des parents », pour une animation sur les après-midi.

Celle-ci apparaîtra dans le programme :

***Le p'tit coin différent :***

***Espace jeux, livres, musique et animations pour sensibiliser à la différence.***

***Animé par l'association "Mots pour maux d'enfant" (58), samedi et dimanche de 14h à 19h à l'espace fée.***

***A partir de 5 ans – Gratuit -***

## **- ANIMATION MAQUILLAGE**

Nous serons amenés à aller faire du maquillage à Auchan dès que l'occasion se présentera comme Carnaval, Halloween., le Téléthon...

## ***D – ... qui nous alimentent financièrement***

## **- TRAIL AMAZY**

Comme l'année précédente, l'Association PENTRAID organise un trail le Dimanche 21 Mai sur la Commune d'Amazy (Est de la Nièvre) où 1€ par participant nous sera reversé.

## **- BROCANTE**

Sous l'impulsion et les conseils de Bernard BOUTTIER, l'ancien Président du Comité des Fêtes de Cosne, nous reprenons la brocante qui était organisée par celui-ci le lundi suivant le 14 Juillet, soit cette année le Lundi 17 Juillet, dans le centre-ville de Cosne : Quai Moineau, Place du Docteur Jacques Huyghues des Etages, Place Clémenceau, Boulevard de la République et Rue de Veaugues.

C'est un gros morceau compte tenu que nous sommes novices en matière d'organisation de ce type mais Mr BOUTTIER s'occupant pratiquement de tout, nous avons juste à faire les courriers et les chèques, cela devrait aller !

## **- LOTO**

Concernant le loto, nous en reprenons donc l'organisation et il aura lieu le Dimanche 26 Novembre, comme auparavant, à la Salle des Fêtes de Cours.

Nous ferons cette année appel à Jean-Michel de Pouilly-sur-Loire pour l'animation.

A noter que le Comité des Fêtes de Cours nous a fait don entre autre de son matériel de loto, suite à sa dissolution ce mois-ci, personne ne s'étant proposée pour reprendre la présidence de Gilles Plançon.

## ***E – ...diverses***

## **- HAPPY BIRTHDAY !**

Le 21 Octobre 2017, l'Association soufflera ses 10 bougies et le fêtera comme il se doit !

A 15h, tous les enfants de l'association (enfants VIP et fratrie) sont conviés à un spectacle musical qui sera suivi d'un goûter.

A 17h, tous les membres et amis de l'association, les professionnels partenaires ainsi que les officiels sont invités à venir trinquer avec nous.

A 19h, un second spectacle pour tous cette fois sera proposé pour clore cet anniversaire !

## **- DIVERS**

- ↪ **Fêtes des Associations** : Aucune date de connue pour l'instant.
- ↪ **Téléthon 2017** : Il aura lieu les 8 et 9 Décembre 2017.
- ↪ **Permanence** : Pour rappel, elle se déroule toujours le dernier samedi du mois de 10h à 12h au local de l'association et la documentation est à disposition.
- ↪ **Journée soutien aux enfants malades** :  
Pour rappel, elle aura lieu le Lundi 12 Juin et l'idée du jour est de porter un tee-shirt de super-héros en soutien aux enfant handicapés ou malades.

A préciser que désormais, l'association ne se fera l'écho des évènements des autres associations ou autres que dans la mesure où il est fait de même pour ceux de l'association...

*Pour clôturer cette partie, les membres présents, à l'unanimité, ont validé le rapport moral de la Présidente, le bilan des actions 2016, le rapport financier avec l'affectation du résultat proposé et les projets pour 2017.*

## **V – REGLEMENT INTERIEUR**

Un conseil d'administration en date du 29 Mars 2016 a procédé à une modification par l'ajout d'un article 15 du « Titre III – Dispositions diverses » du règlement intérieur.

L'article 15 concerne l'organisation des antennes.

En effet, la création d'antennes ayant été rendue possible par la modification des statuts lors de la dernière Assemblée Générale avec l'ajout d'un nouvel article, l'article 15, il s'agit ici d'en préciser l'organisation.

### ***ARTICLE 15 – Organisation des antennes***

*Les antennes constituent des établissements secondaires de l'association ne disposant pas de la personnalité juridique. Elles fonctionnent donc sous l'entière responsabilité de l'association et de ses dirigeants.*

*Un responsable pour chaque antenne créée sera désigné par le Conseil d'Administration qui lui donnera pouvoir pour représenter l'association mais sans pouvoir décisionnaire.*

Une modification de l'article 3 concernant les cotisations est présentée directement à l'Assemblée : suite à des difficultés de récupération du montant de la cotisation due par les responsables légaux, il est demandé que ceux-ci s'acquittent de celle-ci dès qu'ils bénéficient d'une prestation de l'association.

### ***ARTICLE 3 – Cotisation***

[...]

Les responsables légaux des membres V.I.P. doivent être à jour de leur cotisation pour pouvoir bénéficier des prestations proposées par l'Association et ce, 1 mois maximum après la date de l'Assemblée Générale clôturant l'année précédente.

*Elle devra toutefois être acquittée immédiatement : à l'occasion de la première mise en place d'une prestation, d'une action ou autre ; lorsque il y a des antécédents d'absence, de refus ou de retard avéré de paiement ; sur décision du Conseil d'administration. [...]*

*Aucun membre n'ayant voté contre, et aucune abstention n'étant à signaler, ces 2 modifications du Règlement Intérieur ont donc été validées par cette assemblée générale.*

## **VI – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la démission au 31/12/2016 de Madame MANGET Pascale, en tant que secrétaire et administratrice, le Conseil d'administration du 6 Janvier 2017 avait coopté Madame MERIAUX Isabelle, déjà administratrice, pour le poste de secrétaire, ce qu'elle avait accepté.

*Modification approuvée par la totalité des membres présents.*

Le 1/3 sortant est composé cette année de Madame VIRION Sylvie et Monsieur COYAC Claude, Madame MANGET Pascale ayant démissionné fin 2016, qui se représentent tous les deux.

*Aucun membre n'ayant voté contre la représentation de Madame VIRION Sylvie et de Monsieur COYAC Claude au sein du Conseil d'administration, aucune abstention n'étant également à signaler, leur intégration est donc validée.*

Mme PAILLET Magali, maman de Pierre, a émis le souhait de rejoindre le Conseil d'Administration.

*L'entrée de Mme PAILLET Magali, au sein du Conseil d'Administration, a également été validée par la totalité des membres présents.*

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

L'Association est-elle affiliée à une fédération ?

⇒ Non, le fonctionnement de l'association étant atypique parce que fonctionnant sur un bassin de vie et sur le principe de l'existence d'une « différence » et non pas d'une pathologie commune, il n'existe aucune fédération d'association de ce type vers laquelle nous pourrions nous rapprocher.

Il est constaté que de nombreuses animations ont pour but d'apporter des financements et du coup prennent beaucoup de temps, parasitant les autres activités et objectifs de l'Association...

## **CONCLUSION**

Ainsi se termine cette 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale...

Comme vous avez pu le constater, beaucoup de choses ont encore été réalisées sur cette année 2016 et beaucoup sont en préparation pour 2017 mais encore moins que ce qui sera réellement fait ayant toujours en cours d'année de nouvelles opportunités...

Désormais, pas une semaine se passe sans qu'un nouvel évènement, contact ou information, ne nous arrive et étaye, entraîne ou soit l'élément déclencheur, d'une action, actuelle ou future, de l'Association.

Il nous a fallu 10 ans pour créer tout ça et asseoir notre position, nous récoltons petit à petit les fruits de notre travail de fourmi, acquis légitimement...

De même, les partenariats avec d'autres associations comme les Amis de l'Hôpital, les Centres Sociaux de Cosne et de Pouilly-sur-Loire se mettent en place progressivement et notre bassin de vie regorgeant d'autres regroupement aussi dynamiques, nous devrions pouvoir faire plein d'autres choses !

Toutefois, et c'est vraiment désormais le point noir, c'est pour ça que j'insiste vraiment dessus, nos locaux ne sont plus du tout adaptés et nous freinent, nous bloquent, dans nos possibilités. Il devient impératif et prioritaire cette année de trouver une solution où nous risquons de nous étouffer par manque d'oxygène !!!

Merci à :

- pour leur confiance et leur subventions : les Communes de Cosne s/ Loire et de Thou (45), ainsi que le CCAS de Neuvy-sur-Loire
- pour son aide matérielle : les Communes de Cosne et de Cours ainsi que les Services Techniques;
- pour leur partenariat le magasin AUCHAN ainsi que les associations : LES AMIS DE L'HOPITAL, l'ASSAD et les 4 SAISONS, le CENTRE SOCIAL DE COSNE
- pour leur aide financière : le Comité des Fêtes de Villechaud, de Cours et celui de Cosne.
- le Directeur d'AUCHAN Cosne, Mr PASSEDROIT, et le Directeur de CARREFOUR-MARKET, Mr PETIT
- la DSDEN de la Nièvre et en particulier Mr BILLEBAULT, ainsi que Mme SAUTREAU de l'école de Bouhy, Mme RÉGNIER de l'école primaire Paul Bert
- l'Association PENTRAID représenté par Romain LAGUIGNER
- le cinéma l'EDEN
- Claude NARTUS
- Livia CLARA-VILNAT
- Pascale, pour son aide sur ses quelques années
- nos fidèles bénévoles : Dominique, Magali, Lucette, Cathy, Sylvie... et tous les autres sans qui pas grand-chose ne serait possible !!!

En espérant n'avoir oublié personne...

Merci à tous d'être venus !!!